

PROCÉDURE D'ANNULATION ET DE TRANSFORMATION DES LICENCES LOISIRS ET COMPÉTITIONS

Le nouvel Intranet fédéral permet de différencier la pratique loisir de la pratique compétition. Ainsi, chaque type de licence est désormais scindé en deux catégories :

- | | | |
|--------------------------------------|----------------------------------|---|
| • Licence Annuelle (A) | Annuelle Loisir (AL) | Annuelle Compétition (AC) |
| • Licence Universitaire (U) | Universitaire Loisir (UL) | Universitaire Compétition (UC) |
| • Licence Indoor (I) | Indoor Loisir (IL) | Indoor Compétition (IC) |
| • Licence Banc Fixe (BF) | Banc Fixe Loisir (BFL) | Banc Fixe Compétition (BFC) |
| • Licence Indoor individuelle (II) | Indoor Individuelle Loisir (IIL) | Indoor Individuelle Compétition (IC) |
| • Licence Indoor événementielle (IE) | (pas de licence loisir) | Indoor Événementielle Compétition (IEC) |

MODIFICATION D'UNE LICENCE LOISIR EN LICENCE COMPÉTITION

Pour modifier une licence loisir en compétition, il suffit de faire évoluer la licence et de renseigner le certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition (procédure à ajouter).
Aucun coût supplémentaire n'est appliqué.

DÉLAIS D'ANNULATION DES LICENCES LOISIRS ET COMPÉTITIONS

A, U, I, II et BF : la demande d'annulation doit être faite dans un délai de **30 jours** après la date de saisie.

D90 : la demande d'annulation doit être faite dans un délai de **15 jours** après la date de saisie.

D30 : la demande d'annulation doit être faite dans un délai de **7 jours** après la date de saisie.

D7 : la demande d'annulation doit être faite dans un délai de **1 jour** après la date de saisie.

IE : la demande doit être faite **avant la date de clôture** de l'événement auquel la licence est rattachée.

PROCÉDURE DE TRANSFORMATION DES LICENCES LOISIRS ET COMPÉTITIONS

Pour modifier le type d'une licence, la FFA doit annuler la licence, pour saisir la nouvelle.

Le montant des licences A, U, I, BF, D90, D30, D7 et IE est automatiquement remboursé sur le compte du club lors d'une annulation.

Pour les licences I individuelle (II) ou événementielle (IE), le remboursement doit être fait manuellement par la FFA après modification de la licence.

Licence Annuelle Loisir (AL) et Licence Annuelle Compétition (AC)

Modification en :

- U, I ou BF : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence A.
- D90 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D90.
- D30 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D30.
- D7 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D7.
- IE : NON.

Licence Universitaire Loisir (UL) et Licence Universitaire Compétition (UC)

Modification en :

- A, I ou BF : tout au long de la saison.
- D90 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D90.
- D30 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D30.
- D7 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D7.
- IE : NON.

Licence Indoor Loisir (IL) et Licence Indoor Compétition (IC)

Modification en :

- A, U ou BF : tout au long de la saison.
- D90 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D90.
- D30 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D30.
- D7 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D7.
- IE : NON.

Licence Banc Fixe Loisir (BFL) et Licence Banc Fixe Compétition (BFC)

Modification en :

- A, U ou I : tout au long de la saison.
- D90 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D90.
- D30 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D30.
- D7 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D7.
- IE : NON.

Licence Découverte 3 mois (D90)

Modification en :

- A, U, I ou BF : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D90.
- D30 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D30.
- D7 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D7.
- IE : NON.

Licence Découverte 1 mois (D30)

Modification en :

- A, U, I, BF ou D90 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D30.
- D7 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D7.
- IE : NON.

Licence Découverte 7 jours (D7)

Modification en :

- A, U, I, BF, D90 ou D30 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D7.
- IE : NON.

LICENCES « HORS CLUBS »

Licence Indoor Individuelle Loisir (IIL) et Licence Indoor Individuelle Compétition (IIC)

Dans le cas d'une annulation pour adhérer dans un club, la demande doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence I.

Dans le cas d'une annulation d'une licence prise dans un club pour une prise de licence I individuelle, la demande doit être faite avant le délai d'annulation du type de licence concerné.

Licence Indoor Événementielle Compétition (IEC)

Une licence IE ne peut pas être modifiée en un autre type de licence, elle ne peut qu'être annulée, car elle n'est pas liée à un club.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Licence	Délai d'annulation	Délai de modification d'une licence en...						
		AL/AC	UL/UC	IL/IC IIL/IIC	BFL/BFC	D90	D30	D7
AL/AC	30 jours		30 jours			15 jours	7 jours	1 jour
UL/UC	30 jours	Toute la saison		Toute la saison		15 jours	7 jours	1 jour
IL/IC IIL/IIC	30 jours	Toute la saison			Toute la saison	15 jours	7 jours	1 jour
BFL/BFC	30 jours	Toute la saison				15 jours	7 jours	1 jour
D90	15 jours	15 jours					7 jours	1 jour
D30	7 jours	7 jours						1 jour
D7	1 jours	1 jour						
IEC	Avant la clôture des inscriptions							